



Établissement  
Public  
d'Aménagement  
de la Meuse et  
de ses Affluents



Rapport d'activité 2007

# Les événements marquants de l'année 2007

## De nouveaux financements



### **Contrat de projet interrégional portant sur la prévention des inondations dans le bassin versant de la Meuse 2007-2013 (CPEIR)**

Pour la première fois, l'Etat, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Régions Champagne-Ardenne et Lorraine et les Conseils Généraux des Ardennes, de la Meuse et des Vosges ont élaboré ensemble une convention financière unique permettant de développer des actions à l'échelle du bassin versant, pour un montant de 82 M euros.



### **Programmes Opérationnels Compétitivité Régionale FEDER Lorraine et Champagne-Ardenne 2007-2013**

Adoptés par la Commission Européenne le 7 août 2007 pour la Lorraine et le 18 octobre 2007 pour la Champagne-Ardenne, ils apportent les financements complémentaires indispensables à la réalisation des actions du CPEIR.

*L'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents a été créé en 1996 à l'initiative des Régions Champagne-Ardenne et Lorraine avec le soutien de l'Etat pour prévenir et protéger contre les inondations.*

*Depuis, l'adhésion d'autres collectivités du bassin versant et l'appui permanent de l'Etat témoignent de la volonté commune de conduire une réflexion et une action partagée et solidaire dans l'approche du risque inondation et de la restauration des milieux naturels.*

*Au fil des années, l'activité de l'EPAMA n'a cessé de s'accroître pour répondre aux besoins de ses collectivités membres et s'adapter aux nouveaux contextes structurels et réglementaires.*

*Le présent rapport d'activité vise, d'une part à présenter l'EPAMA et son mode de fonctionnement et d'autre part, à dresser une rétrospective des principales opérations de l'année 2007.*

*Ce document constitue également un support de communication à destination des membres et partenaires de l'EPAMA, des organismes extérieurs et du grand public.*

## Inauguration des travaux de Létanne et Pouilly-sur-Meuse



L'inauguration des aménagements de protection des villages de Létanne et de Pouilly-sur-Meuse a eu lieu le 11 octobre 2007.

## L'EPAMA récompensé aux trophées de l'Europe en régions



Le 7 septembre 2007, la Préfecture de Région Champagne-Ardenne a organisé un événementiel «Un après-midi d'Europe» où l'EPAMA s'est vu remettre un trophée de l'Europe. Cette distinction récompense le projet de ZRDC de Mouzon, considéré comme projet exemplaire d'utilisation des crédits Feder pour la période 2000-2006.

## Forums de la prévention des inondations



Ils se sont tenus le 27 novembre à Châtenois (88) pour les Vosges et la Haute-Marne et le 30 novembre 2007 au centre des congrès des Vieilles Forges pour les Ardennes.

Organisés avec les Conseils Généraux et les Préfectures, ces forums ont permis de réunir les acteurs de la préparation et de la gestion de crise (dont les SDIS) ainsi qu'élus et riverains victimes des inondations.

## Départ de Guy ROUAS, premier agent et premier Directeur de l'EPAMA



Après 6 ans passés à développer l'EPAMA, Guy ROUAS est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, Directeur Adjoint de la direction interrégionale de Strasbourg de Voies Navigables de France. Mme Dominique BRUSCO lui succède.



**Le bassin versant international de la Meuse**  
 (Source : Commission Internationale de la Meuse)

# Le bassin versant de la Meuse

## Le bassin versant international de la Meuse

La Meuse draine principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un parcours d'environ 950 km.

Elle prend sa source au pied du plateau de Langres à Pouilly-en-Bassigny (Haute Marne) à 384 m d'altitude.

Son bassin versant hydrographique est de 36 000 km<sup>2</sup>. Une partie de son bassin versant intéresse également l'Allemagne (haut bassin de la Roer et de la Niers) et le Luxembourg (haut bassin de la Chiers).

Son débit moyen à l'embouchure dans la mer du Nord à proximité de Rotterdam, est de 330 m<sup>3</sup>/s, alors qu'il est déjà de 150 m<sup>3</sup>/s à la frontière franco belge, à Givet.

Le bassin concerne une population proche de neuf millions d'habitants.

## Le bassin versant français de la Meuse

D'une surface totale de 7800 km<sup>2</sup>, il compte environ 700 000 habitants. Sa densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale de la France Métropolitaine, avec 60 hab/km<sup>2</sup> contre 108 hab/km<sup>2</sup>.

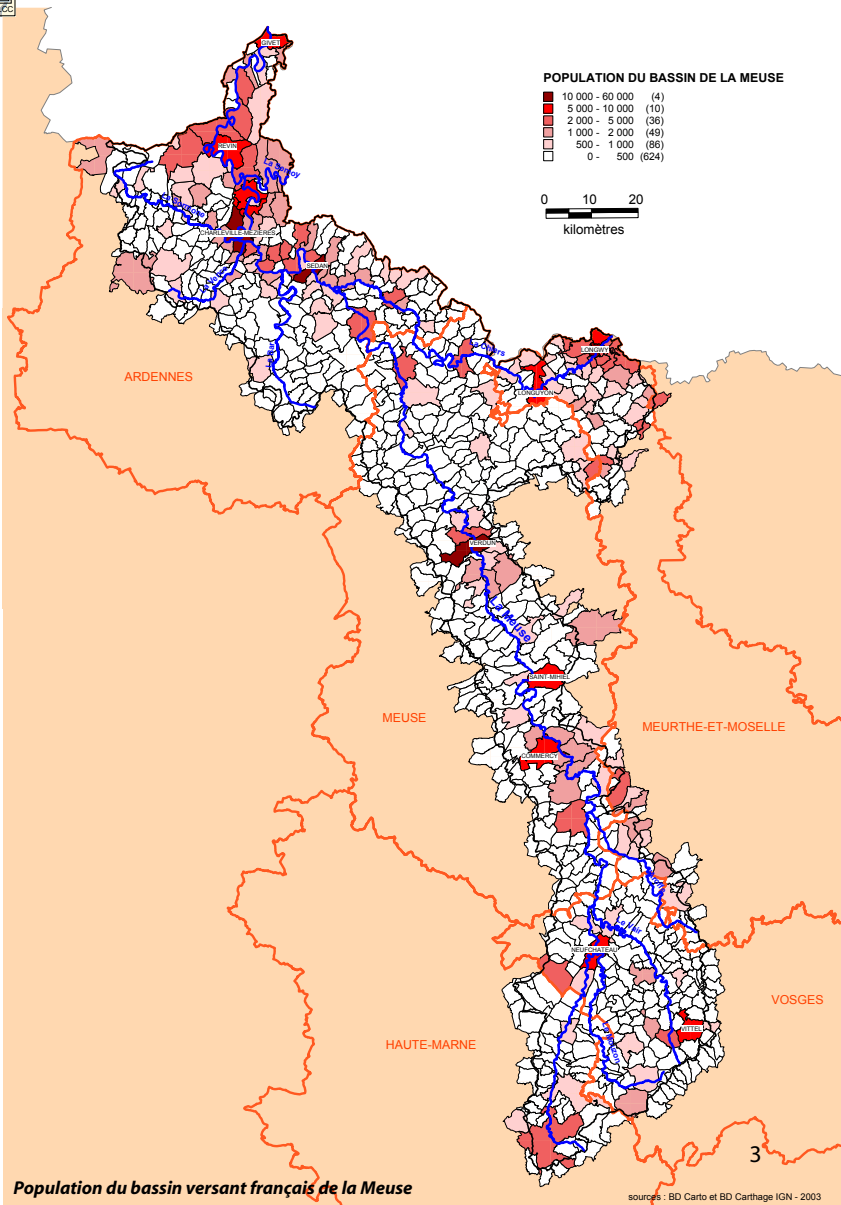
77% des communes sont de petite taille avec une population de moins de 500 habitants.

L'activité industrielle a été marquée par une forte reconversion au cours des dernières décennies.

L'activité agricole bien développée est basée sur les grandes cultures (céréales, herbe) et sur l'élevage des bovins.

Le réseau de voies fluviales est dense, avec 330 km de voies navigables :

- le canal de la Meuse entre Givet et la frontière belge, de moyen gabarit (1000 à 1499 tonnes),
- le canal de la Meuse (en partie), le canal de la Marne au Rhin (en partie) et le canal des Ardennes, de petit gabarit (250 à 399 tonnes).



Population du bassin versant français de la Meuse

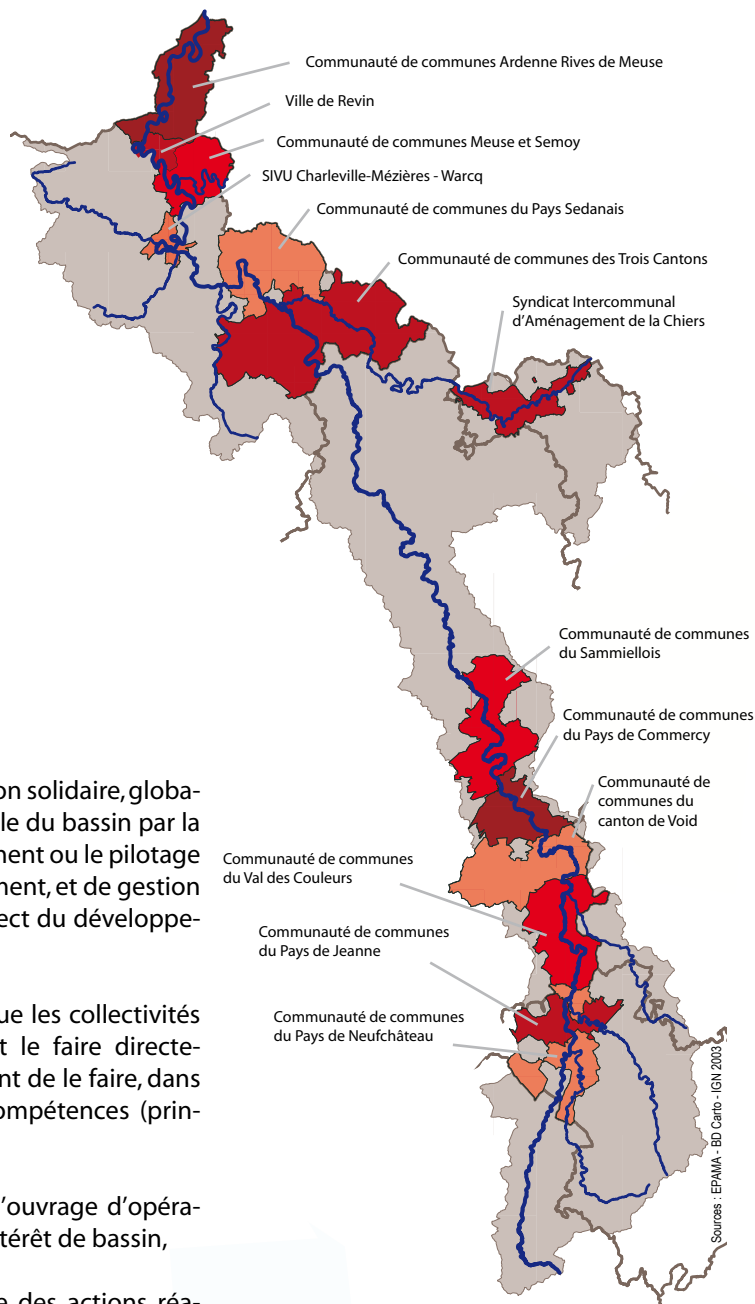


# L'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

L'EPAMA est un syndicat mixte constitué par :

- les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Généraux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- douze structures intercommunales et une commune :

- SIVU Charleville-Mézières - Warcq
- Communauté de communes du Sammiellois
- Communauté de communes Meuse et Semoy
- Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
- Communauté de communes du Pays Sedanais
- Communauté de communes des Trois Cantons
- Communauté de communes du pays de Neufchâteau
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers
- Communauté de communes du pays de Commercy
- Communauté de communes du pays de Jeanne
- Communauté de communes du Val des Couleurs
- Communauté de communes du canton de Void
- Ville de Revin



## L'EPAMA : un interlocuteur

### > national

- membre de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassins qui regroupe au plan national les principales structures d'aménagement et de gestion des fleuves et rivières,
- membre de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles,
- membre du Comité de Bassin Rhin-Meuse,
- membre du conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

### > international

- membre de la délégation française au sein de la Commission Internationale de la Meuse (assemblée regroupant les représentants des pays traversés par la Meuse et ses affluents),
- membre de Mosa Natura (réseau international, composé de plus de 60 organisations de protection de la nature et de l'environnement, de sociétés productrices d'eau potable et d'autorités régionales qui s'engagent pour la restauration écologique du bassin de la Meuse).

## Son rôle :

- promouvoir une action solidaire, globale et intégrée à l'échelle du bassin par la réalisation, le financement ou le pilotage d'actions d'aménagement, et de gestion des eaux dans le respect du développement durable,
- intervenir dès lors que les collectivités membres ne peuvent le faire directement ou lui demandent de le faire, dans le respect de leurs compétences (principe de subsidiarité),
- assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations présentant un intérêt de bassin,
- assurer la cohérence des actions réalisées, en étroite concertation avec ses collectivités membres,
- apporter appui et expertise aux collectivités locales dans la réalisation de leurs études ou l'élaboration de leur programme de prévention des inondations et de restauration du milieu,
- coordonner la mise en oeuvre du CPEIR Meuse 2007-2013,
- coordonner le PIG Meuse aval relatif aux opérations de Givet, Charleville-Mézières - Warcq et Mouzon.

Communautés de communes et communes membres de l'EPAMA

L'accompagnement technique apporté par l'EPAMA aux maîtres d'ouvrage locaux en 2007 :

- Syndicat de la Chiers : étude d'aménagement du bassin de la Chiers,
- Codecom du Pays Sedanais : étude hydraulique d'aménagement de la Meuse et de ses affluents sur le pays sedanais,
- Contrexéville : étude hydraulique sur les ruisseaux du Vair et du Suriauville en amont et dans la zone urbaine,
- SIVU de Charleville-Mézières - Warcq et Givet : travaux d'aménagement.



# Le Budget de l'EPAMA

## Le budget 2007 et son exécution

Le budget 2007 s'élève à **11 407 663 euros**.

Le **fonctionnement** représente **7 %** (soit 881 248 euros) et l'**investissement** **93 %** (soit 10 526 415 euros).

L'écart entre l'avancement des travaux et leur paiement induit une faible réalisation de la section d'investissement (environ 50%).

## Evolution des dépenses

La faible ancienneté de l'EPAMA explique l'évolution de la structuration budgétaire en lien avec la montée en puissance de son activité.

Deux périodes peuvent être identifiées :

- entre 2003 et 2005, les dépenses d'études sont majoritaires notamment pour la mise en place du projet d'intérêt général Meuse aval et la faisabilité et la conception de la ZRDC de Mouzon,
- depuis 2006, les dépenses liées aux travaux de la ZRDC de Mouzon (sites de Mouzon, Létanne et Pouilly-sur-Meuse) représentent plus de 64 % du budget global de l'EPAMA.

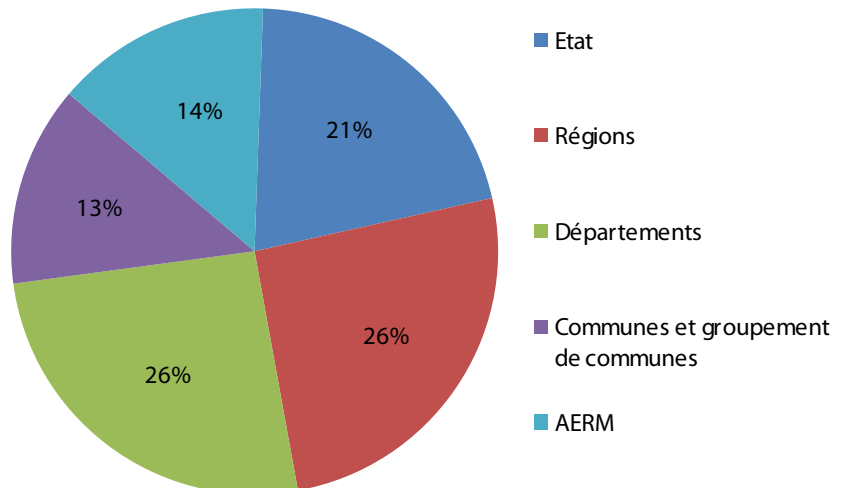
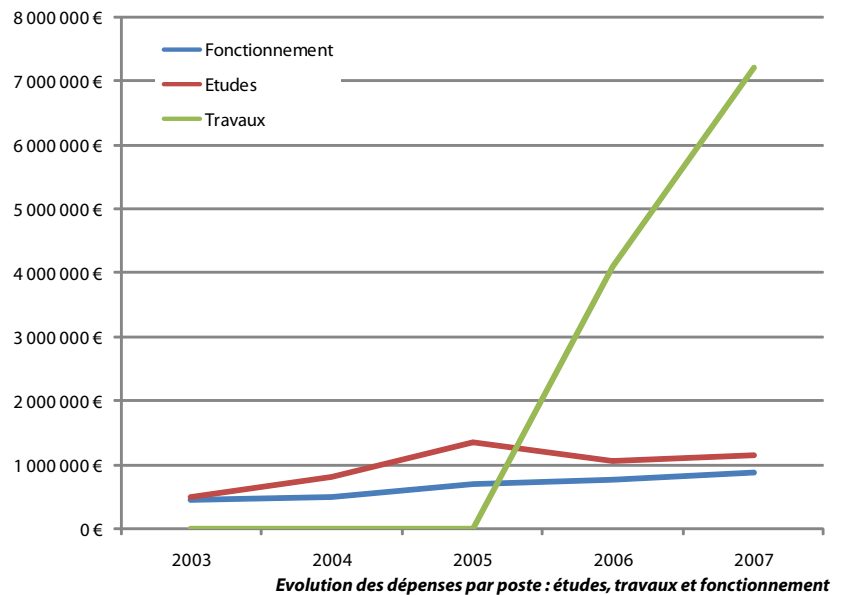
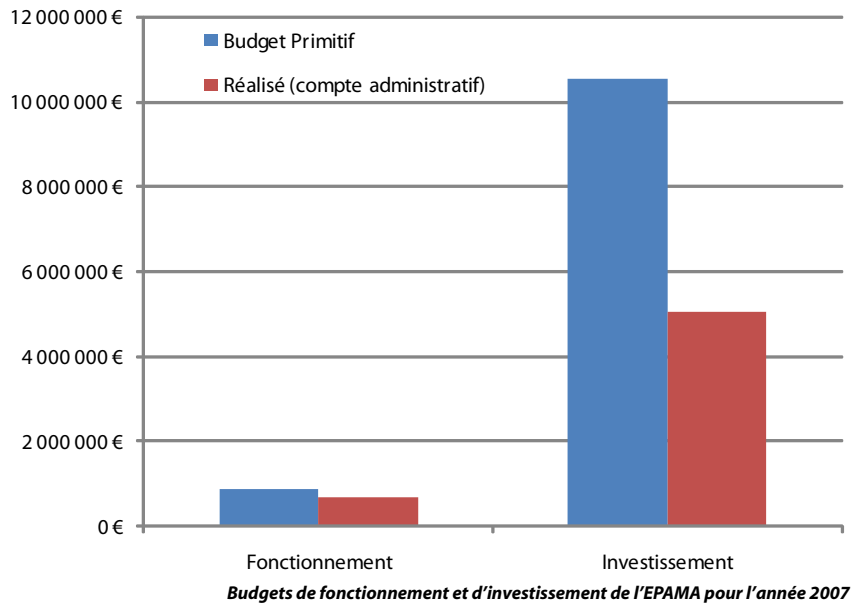
Une équipe de huit personnes permet le développement des actions. La section de fonctionnement a donc augmenté mais ne représente que 8,37 % du montant de la section d'investissement.

## Recettes

Ne disposant **pas de fiscalité propre**, l'EPAMA perçoit des participations et des contributions. La cotisation des collectivités membres correspond aux charges de fonctionnement non couvertes par d'autres recettes.

La clé de répartition entre les collectivités membres est définie statutairement :

- 40 % Régions
- 40 % Départements
- 20 % Communes et EPCI



Dotations et participations pour l'année 2007

# La réduction du risque inondation

Les aménagements de protection localisée dans la traversée des agglomérations de Charleville-Mézières - Warcq et de Givet, sous maîtrise d'ouvrage respective du SIVU de Charleville-Mézières - Warcq, de la ville de Givet et de Voies Navigables de France s'accompagnent d'un ouvrage de régulation ou Zone de Ralentissement Dynamique des Crues (ZRDC), réalisé par l'EPAMA, en amont de la commune de Mouzon.

## Contexte et objectifs

## Avancement 2007 et suite

### Digue de Mouzon

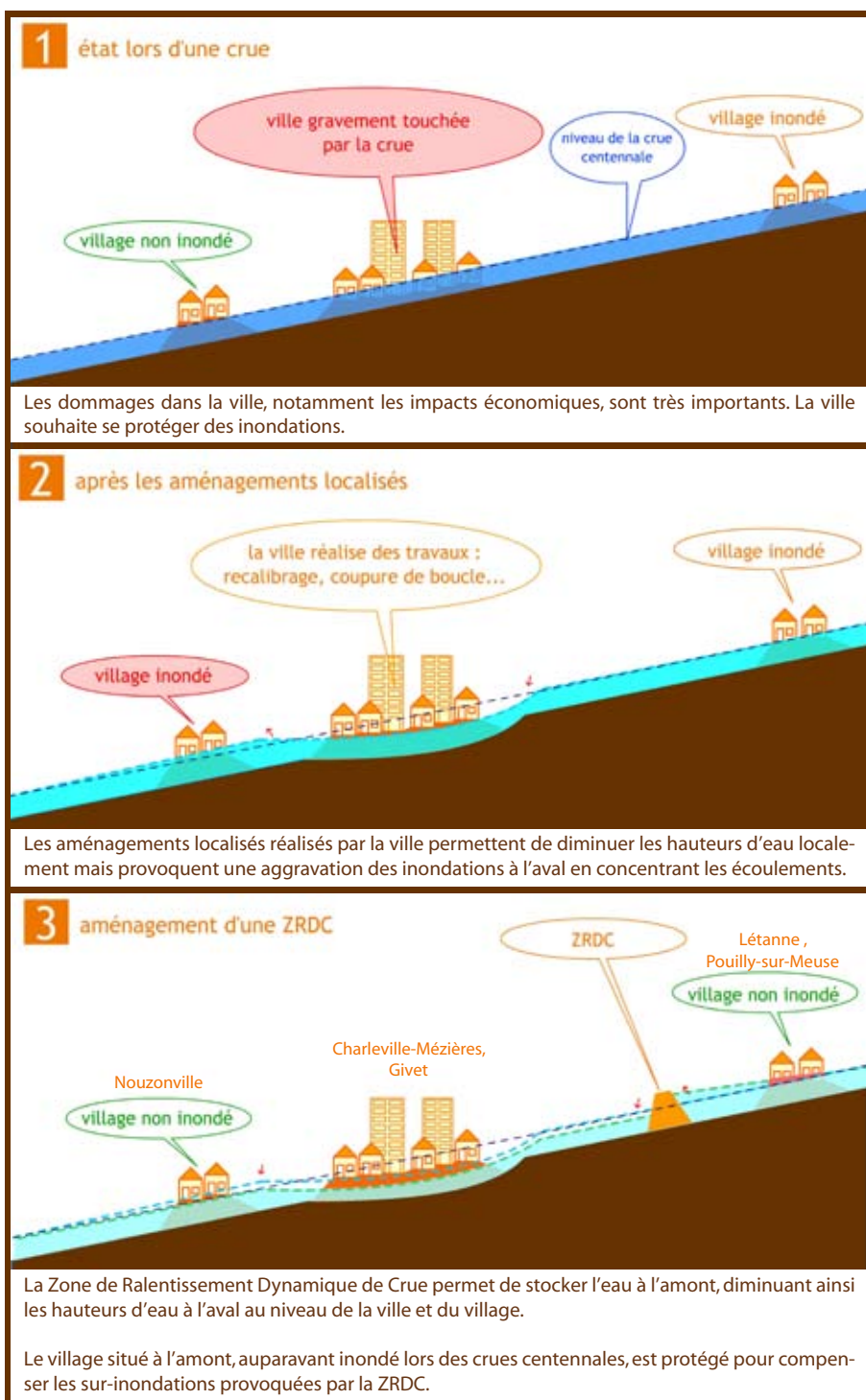
Après une longue période de chômage du chantier due à un niveau élevé de la Meuse, les travaux de construction de la digue de Mouzon ont repris en mai 2007. La tranche ferme qui comprenait la mise en place des enrochements de protection en lit mineur et la construction du pertuis a été achevée.

La tranche conditionnelle prévoyant la mise en place du corps de digue proprement dit et la construction de l'ouvrage de vidange au niveau de la Vieille Meuse a démarré en juin, comme prévu.

Fin 2007, le planning actualisé prévoit un achèvement de l'ensemble des travaux de construction de la digue (hors génie végétal) pour l'automne 2008.



Vue sur la zone d'implantation de la ZRDC (08) juin 2007





## Commune de Létanne

A Létanne, les travaux de protection du village prévus dans le projet initial ont été achevés en juin 2007. Ces travaux comprenaient entre autres : la réalisation de murets de protection le long du ruisseau du Moulin, la réfection et l'élargissement d'un pont, des rehaussements de voirie et la construction d'une station de pompage.

En période de crue, les vannes au niveau de la station de pompage seront fermées, évitant la remontée de la Meuse dans le ruisseau du Moulin, cause des inondations de Létanne. Les eaux arrivant du ruisseau durant la crue seront pompées pour être rejetées en Meuse, de l'autre côté du remblai ferroviaire servant de digue. Après projet, le village de Létanne est ainsi protégé jusqu'à la crue centennale.

Des aménagements paysagers complémentaires ont été réalisés par l'EPAMA au-delà du projet initial, pour améliorer l'intégration (pose de bancs, plantations d'arbres, jardinières, engazonnement).

A la demande de la SNCF, des travaux complémentaires de renforcement du remblai ferroviaire doivent être entrepris. Un cahier des charges a été établi et une consultation a eu lieu. Les travaux doivent démarrer début janvier 2008.

## Barrage de l'Alma

Les mesures compensatoires pour la navigation prévues au niveau du barrage de l'Alma ont été terminées en 2007. Seuls les raccordements électrique et téléphonique des sondes de mesures de la hauteur d'eau restent à réaliser.

## Commune de Pouilly-sur-Meuse

A Pouilly-sur-Meuse, les travaux de protection du village ont été achevés en mai 2007. Il s'agissait essentiellement de la mise en place de murets de protection et du rehaussement de la voirie permettant la mise hors d'eau du village jusqu'à la crue centennale. Des pompes mobiles pour l'évacuation des eaux pluviales en période de crue ont aussi été acquises.

A la suite des travaux, quelques compléments sont apparus nécessaires et ont été réalisés par l'EPAMA :

- amélioration des écoulements sur la dalle de l'aire de jeux, agrandie par rapport au projet,
- connexion de cette dalle au réseau d'eau potable,
- mise en place de barrières de protection sur certains murets.



Vue sur les protections à Pouilly-sur-Meuse (55) - octobre 2007

### Financements

Feder - Etat  
Région Champagne-Ardenne  
Conseil Général des Ardennes  
Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse  
SIVU de Charleville-Mézières - Warcq

### Prestataires

Maître d'œuvre : EGIS Eau  
Entreprises :  
SGTN/Durmeyer (Mouzon)  
GTM/Weiler (Létanne)  
Rongère (Pouilly-sur-Meuse)  
Coordinateur sécurité : Villemin

€ HT	Coût global de l'opération	Réalisé en 2006	Réalisé en 2007	Solde
Coordination programme et études préalables à autorisations	272 000	38 000	13 000	221 000
Etudes (y compris maîtrise d'œuvre)	878 000	296 000	230 000	352 000
Travaux	7 100 000	1 450 000	2 347 000	3 303 000
Indemnités foncières et acquisitions	450 000	75 000	7 000	368 000
<b>Total</b>	<b>8 700 000</b>	<b>1 859 000</b>	<b>2 597 000</b>	<b>4 244 000</b>

Éléments financiers

## Les outils d'aide à la décision

En 2001, le bassin de la Meuse a fait l'objet d'un diagnostic global afin de proposer une stratégie d'aménagement visant à réduire le risque inondation. Cette étude à grande échelle se devait d'être complétée par une analyse approfondie sur l'amont et la partie médiane du bassin. Avec ses partenaires, l'EPAMA a engagé en juin 2006 deux importantes études qui apporteront aux collectivités locales les éléments de connaissance et les orientations d'action pour une protection de leurs enjeux alliant l'atteinte du bon état écologique de leurs cours d'eau. Ces démarches constituent des étapes préalables indispensables qu'il conviendra de préciser par des investigations locales au terme du choix de scénario d'aménagement retenu.

### Etude Meuse Amont

#### Étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont de la Meuse

#### Contexte et objectifs

L'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur la partie amont du bassin (Vosges et Haute-Marne) porte sur le risque inondation (diagnostic et propositions d'aménagement de lutte contre les inondations) et la qualité environnementale des cours d'eau (principaux affluents et chevelu hydrographique).

Cette étude s'articule autour de 2 missions :

- **diagnostic hydraulique et environnemental** du secteur d'étude
- **propositions d'aménagement et élaboration d'un schéma global d'aménagement et de gestion cohérent**

Par ailleurs, une mission spécifique est dédiée à l'analyse des perspectives d'amélioration de l'outil de prévision des crues MOISE sur la partie amont du bassin.

#### Avancement 2007 et suite

En 2007, le diagnostic et les premières orientations d'aménagement sur le linéaire étudié ont été achevés et présentés aux différents acteurs concernés lors de réunions le 21 mars à Neufchâteau et le 16 novembre à Domremy-la-Pucelle.

La fin de l'étude prévue en 2008 devra notamment permettre de préciser la fai-

sabilité technique et financière des différentes propositions de réaménagement de seuils. Ces différentes propositions seront alors combinées sous la forme d'un schéma global d'aménagement cohérent à l'échelle de la zone d'étude.

#### Éléments financiers

Montant de l'opération : 500 000 € TTC  
Réalisé 2006 : 123 000 € TTC  
Réalisé 2007 : 205 000 € TTC  
Reste à réaliser : 172 000 € TTC

#### Financements

Feder - Etat  
Agence de l'Eau Rhin-Meuse  
Région Lorraine, Conseil Général des Vosges

#### Prestataires

Sépia-Conseils (AMO)  
HYDRATEC (partie hydraulique)  
Asconit Consultants (partie environnementale)



Réunion d'avancement, le 21 mars 2007 à Neufchâteau.

Le ruisseau de la Mazarine à Neufchâteau (88)





## Etude Meuse Médiane

### Élaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Meuse entre Brixey-aux-Chanoines et Troyon

#### Contexte et objectifs

À l'initiative des communautés de communes du Val des Couleurs, du canton de Void, du pays de Commercy et du Sammiellois, l'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le secteur de Brixey-aux-Chanoines à Troyon aborde deux volets :

- **une thématique « risque inondation »** avec une actualisation du diagnostic de l'exposition des communes à l'aléa et la définition de la faisabilité d'aménagement de lutte contre les inondations (protections localisées et zones de rétention notamment)
- **une thématique « restauration de cours d'eau » dont le volet « seuils de rivières »** avec la réalisation d'un diagnostic détaillé des 34 seuils présents sur le linéaire d'étude en termes d'usages, d'impacts et d'état général des ouvrages parfois très anciens.

Elle comprend :

- un diagnostic du secteur d'étude (risque inondation et seuils de rivière),
- l'étude de faisabilité de l'implantation d'une zone de ralentissement dynamique au niveau de la commune de Void-Vacon,
- l'étude de faisabilité des réaménagements de seuils,
- un schéma d'aménagement hydraulique et environnemental.

#### Avancement 2007 et suite

Le diagnostic et les orientations d'aménagement sur le linéaire étudié, que ce soit sur la thématique « risque inondation » ou la thématique « seuils » ont été réalisés. Ces propositions ont été présentées aux différents acteurs concernés lors de plusieurs réunions le 29 mars à Void-Vacon, le 6 juin à Pagny-sur-Meuse, le 5 octobre à Vaucouleurs et dans chaque communauté de communes les 21 et 22 novembre.

La fin de l'étude prévue en 2008 devra notamment permettre de préciser la faisabilité technique et financière des différentes propositions d'aménagement. Il s'agit au final d'obtenir un schéma global d'aménagement cohérent à l'échelle de la zone d'étude.

#### Éléments financiers

Montant de l'opération : 500 000 € TTC  
Réalisé 2006 : 131 000 € TTC  
Réalisé 2007 : 167 000 € TTC  
Reste à réaliser : 202 000 € TTC

#### Financements

Feder - Etat - Agence de l'Eau Rhin-Meuse  
Région Lorraine, Conseil Général de la Meuse, Communautés de communes du Sammiellois, du pays de Commercy, du canton de Void et du Val des Couleurs

#### Prestataires

Sépia-Conseils (AMO)  
EGIS Eau (partie hydraulique)  
ESOPE (partie faune/flore)  
Université de Liège (ichtyofaune)  
Hubert PrévotEAU (partie agricole)



Réunion d'avancement, le 29 mars 2007 à Void-Vacon.

## La Meuse à Ville-Issey (55)



## La connaissance et la préservation des milieux

L'EPAMA mène une stratégie d'aménagement et de gestion des crues sur le bassin versant français de la Meuse. Du fait des caractéristiques de la vallée et des types de crues, cette démarche repose entre autres sur la création de ZRDC. Ces dernières ont pour vocation d'être construites dans les zones déjà largement inondables et à faibles enjeux, soit les secteurs de la plaine alluviale. L'EPAMA a bien conscience que les milieux qui la composent présentent des enjeux écologiques très importants, la majeure partie de la vallée de la Meuse étant d'ailleurs classée en Natura 2000, et qu'ils doivent être pris en compte dans tout projet d'aménagement.

### Etude des impacts écologiques des zones de ralentissement dynamique de crue de la Meuse

#### Contexte et objectifs

Depuis janvier 2006, l'EPAMA pilote la réalisation d'une étude sur le patrimoine écologique de la vallée de la Meuse, autour de trois descripteurs : la flore, l'avifaune et l'ichtyofaune. Sept zones d'étude, représentant près de 4000 Ha, ont ainsi été prospectées et caractérisées.

Cette démarche ambitieuse et novatrice a pour but de :

- connaître le patrimoine écologique de la vallée en réalisant un état de référence sur les sites d'études,
- construire un modèle capable de prédire l'incidence écologique des sur-inondations.

Elle permettra :

- d'élaborer des recommandations pour la conception et le dimensionnement des zones de ralentissement dynamique des crues,
- d'anticiper les études complémentaires à réaliser sur chaque site,
- et d'améliorer l'évaluation des impacts potentiels de chaque projet.

#### Avancement 2007 et suite

L'année 2007 a permis notamment d'aboutir à la présentation des résultats des états des lieux le 24 octobre 2007 à Saint-Mihiel.

Il a été mis en évidence un **patrimoine naturel exceptionnel** sur 3 sites d'études :

- Void-Vacon, Tilly-sur-Meuse et Dieue-sur-Meuse avec la présence de nombreuses espèces remarquables,
- Saint-Mihiel, Dun-sur-Meuse et Mouzon, présentant un patrimoine riche et intéressant avec une répartition des plus hétérogène,
- Consenvoye où les enjeux écologiques sont indéniables mais très localisés.

Les résultats des modélisations seront remis au cours de l'année 2008.



Stellaire des Marais (*Stellaria palustris*) (photo : ESOPE)

#### Éléments financiers

Montant de l'opération : 223 000 € TTC  
 Réalisé 2006 : 107 000 € TTC  
 Réalisé 2007 : 68 000 € TTC  
 Reste à réaliser 2008 : 47 000 € TTC

#### Financements

Feder - Agence de l'Eau Rhin-Meuse  
 Régions Champagne-Ardenne et Lorraine  
 EPAMA

#### Prestataires

ESOPE (flore et avifaune)  
 Université de Liège (ichtyofaune)  
 BCEOM (partie hydraulique)



Plaquette « Etude de la richesse de la vallée écologique de la vallée de la Meuse »

Sites d'étude	Mouzon	Dun-sur-Meuse	Consenvoye	Dieue-sur-Meuse	Tilly-sur-Meuse	Saint-Mihiel	Void-Vacon
<b>AVIFAUNE</b>							
Râle des genêts				x			x
Tarier des prés		x		x	x	x	x
Phragmite des jons	x	x					
Guépier d'Europe				x	x		
Courlis cendré	x			x	x	x	x
Pie-Grièche écorcheur	x	x	x	x	x	x	x
<b>FLORE</b>							
Gratiolle	x		x				x
Hippuris vulgaris	x	x		x			
Pédiculaire des marais	x						
Grande Douve	x	x					
Stellaire des marais	x		x	x		x	x
Oenanthe à feuille de Silaüs	x						
Oenanthe des rivières					x		

Quelques exemples d'espèces patrimoniales inventoriées



## Les actions de prévention

L'EPAMA décline la prévention des risques en actions concrètes pour aider les communes à mieux anticiper les crues et en diminuer les impacts. Ces actions reposent sur la constitution d'une culture locale du risque inondation, faisant notamment appel à la mémoire des crues passées.

### La démarche Osiris Inondation

#### Contexte et objectifs

Depuis 2004, l'EPAMA a piloté l'adaptation puis l'expérimentation du logiciel Osiris inondation (outil de préparation et de gestion de crise inondation à l'échelle communale) sur le bassin de la Meuse. En 2006, le déploiement du logiciel a été décidé par le comité syndical.

#### Avancement 2007 et suite

Dans l'attente de la mise en place des financements en 2007, l'EPAMA a maintenu actif le réseau des communes utilisatrices du logiciel (Neufchâteau, Commercy, Saint-Mihiel, Charleville-Mézières et Givet) en organisant un exercice basé sur une crue fictive en partenariat avec le Service de Prévision des Crues (DIREN Lorraine). Cet exercice réalisé en novembre 2007 a permis de tester la chaîne de prévision et l'utilisation d'Osiris en opérationnel.

Depuis avril 2007, une évolution du logiciel permet d'utiliser Osiris inondation pour générer le volet inondation des Plans Communaux de Sauvegarde. Ce document, rendu obligatoire depuis la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 pour toutes les communes couvertes par un PPRi, décrit l'organisation (enjeux, moyens, actions) de la commune en cas de crise.

L'EPAMA propose le déploiement d'Osiris à toutes les communes volontaires du bassin versant à partir de 2008.

#### Éléments financiers

Montant de l'opération : 450 000 € TTC  
Réalisé 2007 : opération reportée

#### Financements

Feder - Etat - Régions Champagne-Ardenne et Lorraine, Conseils Généraux Ardennes, Haute-Marne, Meuse et Vosges

### Les repères de crue

#### Contexte et objectifs



La matérialisation de crues passées est rendue obligatoire par la loi Risques de 2003.

A partir des recherches dans les

Archives Départementales des Ardennes, de la Meuse et des Vosges, l'EPAMA a identifié les crues constituant les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) dans chaque secteur du bassin versant.

La liste de repères connus mise à disposition par le Service Navigation du Nord Est permet de sélectionner les sites où les repères de crue seront posés.

L'EPAMA fournit gratuitement aux communes volontaires les repères de crue et les géoréférence pour les utiliser dans les modèles hydrauliques.

#### Avancement 2007 et suite

Cette action a été testée sur 3 communes : Saint-Mihiel, Charleville-Mézières et Givet. La pose effective des repères aura lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

#### Éléments financiers

Montant de l'opération : 60 000 € TTC  
Réalisé 2007 : 21 000 € TTC  
Reste à réaliser : 39 000 € TTC

#### Financements

Feder - Etat  
Régions Champagne-Ardenne et Lorraine

#### Prestataires

Guy Taliercio Consultant (AMO)  
Invicta (fabrication)

### Etude de la vulnérabilité des entreprises

#### Contexte et objectifs

Les acteurs économiques représentent en moyenne 40 à 60 % du montant des dommages provoqués par les crues.

L'EPAMA a donc lancé une action d'amélioration des connaissances de la vulnérabilité des entreprises avec pour objectif de les sensibiliser à ces risques et à terme de réduire leur vulnérabilité.

#### Avancement 2007 et suite

En partenariat avec la Mission Risques Naturels, la première étape a été la réalisation d'un diagnostic à l'échelle du bassin versant avec pour objectif d'évaluer la vulnérabilité des entreprises situées sur les communes riveraines de la Meuse.

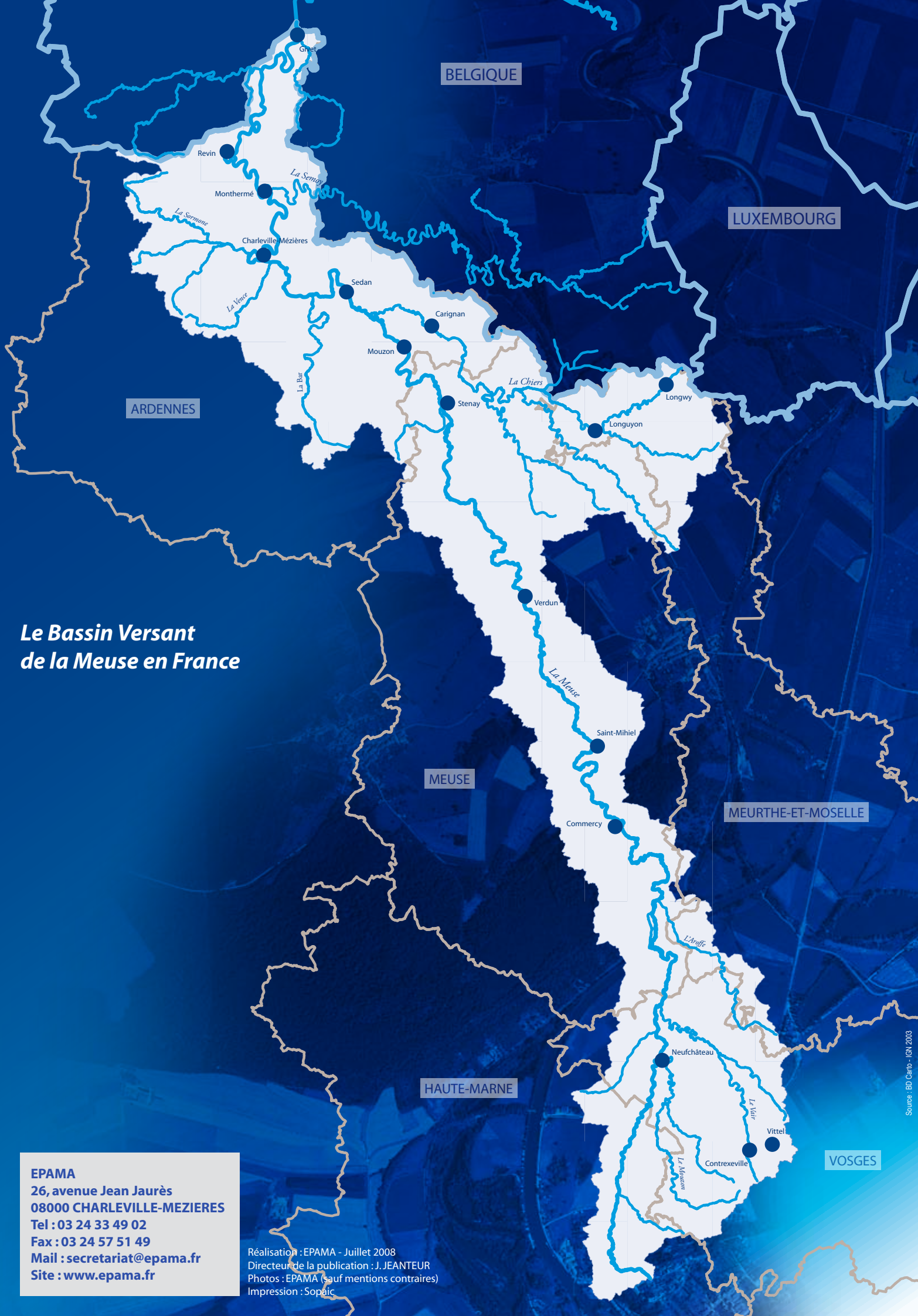
Ce diagnostic a montré que 12 % des entreprises situées sur les communes riveraines de la Meuse se trouvent dans l'enveloppe des zones inondables correspondant à une crue centennale de type 1995 (crue généralisée). Ainsi près de 2550 entreprises sur les 21000 recensées sont potentiellement vulnérables.

La prochaine étape portera sur l'expérimentation de diagnostics de réduction de la vulnérabilité dans certaines de ces entreprises.



Entreprise inondée à Charleville-Mézières en 1995 (Photo : SNNE)

## Le Bassin Versant de la Meuse en France



**EPAMA**  
26, avenue Jean Jaurès  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tel : 03 24 33 49 02  
Fax : 03 24 57 51 49  
Mail : [secretariat@epama.fr](mailto:secretariat@epama.fr)  
Site : [www.epama.fr](http://www.epama.fr)

Réalisation : EPAMA - Juillet 2008  
Directeur de la publication : J. JEANTEUR  
Photos : EPAMA (sauf mentions contraires)  
Impression : Sopac